

L'environnement naturel et la richesse patrimoniale de la Communauté de Communes de Noblat attirent et séduisent chaque année de nombreux touristes.

Notre territoire regorge de sentiers à parcourir et de monuments à découvrir.

Laissez-vous séduire par le charme des douzes communes de notre territoire qui vous offriront détente et découvertes enrichissantes à travers leur cadre de vie naturel et leur riche patrimoine historique.

Découvrez enfin les traditions culinaires de notre région en profitant des services offerts par les nombreux restaurateurs du territoire.

L'Office de Tourisme communautaire, situé à Saint-Léonard de Noblat, se tient à votre disposition pour vous apporter toutes les informations nécessaires à la préparation et à l'organisation de votre séjour.

Office de Tourisme de Noblat**
Place du Champs de Mars
87 400 Saint - Léonard de Noblat
Tél : 05 55 56 25 06

courriel : otsi@ccnobl.fr

www.tourisme-nobl.fr

Horaires d'ouvertures:

Juillet/août :

Le lundi de 10h à 13h et de 14h30 à 18h
Du mardi au vendredi de 10h à 18h30

Le samedi de 9h30 à 18h

Dimanches et jours fériés : 10h à 12h30

Avril/mai/juin/septembre :

Du lundi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 17h30

Octobre à mars :

Du lundi au samedi de 10h à 12h15 et de 14h15 à 17h
Sauf le mardi de 14h15 à 17h

